



Culture : Lancement d'une souscription pour la reconstitution du torque en or de Montans  
Publié le [3 juillet 2015](#)



Le samedi 20 juin 2015, une convention de souscription en faveur de la reconstitution du **torque en or** de Montans a été signée entre **Pascal Néel**, Président de la communauté de communes de **Tarn & Dadou** et **Gérald Goualin**, Délégué régional adjoint Midi-Pyrénées de la **Fondation du Patrimoine**.

A l'occasion des Journées Nationales de l'Archéologie, une collecte de dons sous l'égide de la Fondation du patrimoine a été officiellement lancée, samedi 20 juin 2015, en faveur du projet de reconstitution du célèbre torque en or de Montans.

Ce **bijou gaulois** d'exception, découvert sur ce site archéologique en 1843, est actuellement conservé au Musée d'Archéologie nationale de Saint Germain en Laye (78). Sa reproduction à l'identique, en respectant les techniques originelles de l'orfèvrerie gauloise, constitue une **démarche scientifique et expérimentale ambitieuse et novatrice ; un véritable défi technique et artistique**.

En effet, grâce à ce projet de reconstitution de ce torque en or, il s'agit d'étudier, de comprendre et de reproduire les gestes et les techniques des orfèvres gaulois. **Ce projet d'envergure européenne mobilise la communauté scientifique** autour du Musée d'archéologie nationale, du CNRS, de l'université Toulouse Jean Jaurès, de la DRAC Midi-Pyrénées et plus largement du monde de la joaillerie d'excellence. La préservation de ces savoirs-faire inestimables avec la reproduction d'un objet d'exception « d'origine tarnaise » ont conduit la Fondation du Patrimoine à s'intéresser à ce programme d'envergure dédié à la connaissance, la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine archéologique dont l'Archéosite favorise la promotion. **La réussite de la souscription**

**permettra au public de retrouver dans les collections de l'archéosite une réplique fidèle du torque.**

Cette convention, signée entre la communauté de communes Tarn & Dadou et la Fondation du Patrimoine, témoigne de la reconnaissance du site de Montans comme un véritable centre de conservation et d'études, dédié à la recherche scientifique mais aussi ouvert à l'accueil de nombreux publics.

**Grâce à cette convention de souscription, les dons en faveur du projet, déductibles des impôts, peuvent être effectués par des particuliers et des entreprises :**

- soit via les bulletins de dons disponibles à l'Archéosite de Montans et sur son site internet : [archeosite.ted.fr](http://archeosite.ted.fr)
- soit par Internet via le don en ligne sécurisé : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org) (rubrique Région Midi-Pyrénées)